

→ **Communiqué  
de presse**



Paris, le 30 mars 2021

## L'Apec et la SIDPE signent une convention de partenariat

**L'Apec et la SIDPE, société des ingénieurs diplômés par l'Etat, s'engagent pour l'insertion professionnelle des cadres ingénieurs, futurs diplômés d'Etat. Ce partenariat a pour objectif de favoriser leur acquisition d'un diplôme d'Ingénieur.e reconnu, venant concrétiser leurs compétences et savoirs, acquis par l'expérience.**

D'une durée de deux ans, cette collaboration, déployée sur l'ensemble du territoire, va permettre d'informer les candidats potentiels des possibilités offertes par le diplôme d'Etat et ainsi valoriser leur poursuite d'activité professionnelle. Les deux parties s'engagent notamment à formaliser et structurer leurs collaborations et à optimiser la complémentarité de leurs actions de sensibilisation et d'information, envers les recruteurs et les candidats.

Un comité de pilotage, permettant à l'Apec et la SIDPE d'évaluer l'efficacité des actions menées et d'enrichir les axes de collaboration, se tiendra une fois par an. Des points d'étape pourront être réalisés à tout moment selon les besoins.

### À propos de l'Apec

L'Apec, Association pour l'emploi des cadres, conseille les entreprises en leur proposant des services pour optimiser leurs recrutements et la gestion de leurs compétences internes. Elle accompagne les cadres tout au long de leur parcours professionnel ainsi que les jeunes diplômé.e.s. Son observatoire de l'emploi des cadres analyse et anticipe les évolutions et grandes tendances du marché de l'emploi cadre. L'Apec est un acteur du Conseil en Évolution Professionnelle (CÉP). L'Association, et ses 500 consultant.e.s, est présente, avec une cinquantaine de centres, en France métropolitaine et en Outre-mer (Martinique, Guadeloupe, La Réunion).

En savoir plus : [corporate.apec.fr](https://corporate.apec.fr)

### À propos de SIDPE

La Société des Ingénieurs Diplômés Par l'État est une association à but non lucratif. Fondée le 3 avril 1937, elle a été reconnue d'utilité publique le 25 juillet 1997. L'association regroupe exclusivement des ingénieurs diplômés par l'État à la suite des examens prévus par l'article 8 de la loi du 10 juillet 1934 et par les textes subséquents, dans 22 spécialités.

L'association est présente sur le territoire national, les DOM TOM et Étranger, au travers des délégations régionales, selon le découpage administratif. Elle est l'interlocutrice du Ministère de

l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, membre de la FEAE, Fédération des Élèves et Anciens Élèves du CNAM, du Conseil National des Ingénieurs et Scientifiques de France.

Ses missions :

Engagée dans la défense du Diplôme IDPE.

- aider à la diffusion de l'information pour devenir Ingénieur DPE,
- soutenir les écoles par une présence active auprès des jurys d'école,
- aider et informer les ingénieurs DPE en resserrant les liens d'amitié confraternels qui les unissent,
- informer les candidats potentiels sur les possibilités qui leur sont offertes.

En savoir plus : [sidpe.fr](http://sidpe.fr)

#### Contacts presse

##### **Apec**

Mendrika LOZAT – Tél. 06 74 94 76 24 – [mendrika.lozat@apec.fr](mailto:mendrika.lozat@apec.fr)

Adji THIAM – Tél. 01 40 52 22 89 - [adji.thiam@apec.fr](mailto:adji.thiam@apec.fr)

##### **SIDPE**

Yvon NAVIZET, Vice-Président en charge de la communication - [communication@sidpe.fr](mailto:communication@sidpe.fr)